

CAP PEINTRE

APPLICATEUR REVÊTEMENT (PAR)



N° RNCP35196

FORMATION PAR ALTERNANCE / 2 ANS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

PUBLIC CONCERNÉ :

- Après une 3^{ème} de collège
- Autres parcours* (possible cycle en 1an après échange avec le responsable de formation).

PRÉ REQUIS, DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

- Age : de 15 à 29 ans révolus, en contrat d'apprentissage.
- Age : de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale, Demandeurs d'emploi.
- Âgés de 26 ans et plus, pour contrat de professionnalisation.

MOTIVATION À EXERCER LE MÉTIER VISÉ ET POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE.

INSCRIPTIONS : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

TARIFS :

FORMATION GRATUITE POUR LE CANDIDAT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les frais liés à la pension ou ½ pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e) / ou son représentant légal
pour plus d'informations, veuillez nous contacter

OBJECTIFS :

Bloc 1: Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Bloc 2: Réalisation et contrôle de travaux courants

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Réaliser des travaux de peinture
- Poser des revêtements muraux
- Réaliser des travaux de façade
- Contrôler l'état des supports
- Réaliser des contrôles de mise en œuvre
- Vérifier la conformité des travaux réalisés

Bloc 3: Réalisation de travaux spécifiques

- Echanger et rendre compte oralement
- Poser des revêtements de sol

INDICATEURS 2022 :

Taux de réussite : 86%

Taux de satisfaction des apprentis : 82%

Taux de satisfaction des entreprises : 87%

Taux d'insertion dans l'emploi : 92% (poursuite de la formation : 8%)

Taux de rupture : 8%

DURÉE DE LA FORMATION

910H

sur 2 ans

Formation en présentiel

NIVEAU DE SORTIE

DIPLOME RECONNU

PAR L'ÉTAT

niveau 3

RYTHME DE L'ALTERNANCE

13 SEMAINES

EN CFA

en 1^{ère} et 2^{ème} année

CONTENU DE LA FORMATION :

MATIÈRES GÉNÉRALES	
Géographie, Enseignement Moral et Civique	130 H
Mathématiques, Sciences	130 H
Anglais	52 H
Arts appliqués	52 H
EPS	78 H
MATIÈRES PROFESSIONNELLES	
Gestion de l'alternance	52 H
Technologie du métier (lecture plan, dessin) / travaux pratique	300 H
Prévention Santé Environnement (SST)	76 H
Chef d'oeuvre	40 H

MÉTHODES MOBILISÉES :

PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel

Accompagnement social et professionnel individualisé

Salles de cours équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.

Plateaux techniques : Ateliers couverts pour réalisation d'ouvrages, extérieurs réservés pour les ouvrages plus conséquents. Diverses machines et engins de chantier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation des acquis en centre de formation (devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves...)
- Évaluation en entreprise
- Impossibilité de valider par blocs de compétences

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

CAP/BP Carreleur mosaïste
 CAP Staffeur ornemaniste
 Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
 BP Métiers du plâtre et de l'isolation
 BP Peintre applicateur de revêtements

Le titulaire du CAP PAR pourra entrer dans la vie active pour travailler sur des chantiers du BTP ou pour des artisans peintres.

RÉMUNÉRATION :

L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.
<https://travail-emploi.gouv.fr/>

ACCÈS PAR TRANSPORT :

L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.

- Gare SNCF de BELLEGARDE
- Parking gratuit (véhicules légers)

MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant

Contact :
 Mme SBERRIO Patricia
 Tél : 04.50.77.97.25



MFR
 CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
 À FRANCLENS

www.mfr-franclens.fr

101, chemin des Folliets 74910 Franc lens
 04 50 77 97 25 • mfr.franclens@mfr.asso.fr

